PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DES 4° ET 5° ARRONDISSEMENTS

DU JEUDI 22 Avril 2021

Nombre de Conseillers Municipaux élus : 4

Nombre de Conseillers d'Arrondissements élus : 15

Nombre de Conseillers présents : 19

L'AN DEUX MILLE VINGT UN et le 22 Avril à 14 h 32, les membres du Conseil du Groupe des 4ème et 5ème Arrondissements se sont réunis à la Mairie du 3ème Secteur, 13 Square Sidi Brahim 13005 Marseille, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire des 4° et 5° Arrondissements de Marseille, conformément aux dispositions de l'article L.2511-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

Théo CHALLANDE NEVORET, Bruno GILLES, Perrine PRIGENT, Marine PUSTORINO-DURAND.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Arrondissements suivants ;

Enda AMRAOUI, Marine CHADEFAUX-LAVERGNE, Anthony CHEVALLIER, Monique DAUBET-GRUNDLER, Nicole GACON-MERCIER, Didier JAU, Dimitri KOGAN, Albert LAPEYRE, Jean-Michel LAURENS, Chrystelle LEBOUIN, Jean-François LUC, Norig NEVEU, Odile TAGAWA, Marcel TOUATI, Anne VIAL

Etaient absents: Mme Marie BATOUX - M. Fabien PEREZ - M. Jackson RICHARDSON

Mme Aurélie BIANCARELLI-LOPES donne mandat à M. Marcel TOUATI

M. Emmanuel FERRIER donne mandat à Mme Anne VIAL

Mme Delphine FRENOUX donne madat à Mme Perrine PRIGENT

Mme Audrey GATIAN donne mandat à M. Jean-Michel LAURENS

Mme Prune HELFTER-NOAH donne mandat à M. Théo CHALLANDE-NEVORET

M. Pierre HUGUET donne mandat à M. Didier JAU

M. Vincent KORNPROBST donne mandat à Mme Odile TAGAWA
Mme Annabel MAESTRE donne mandat à Mme Odile TAGAWA
M. Jean-Pierre ROLLAND donne mandat à Mme Enda AMRAOUI
Mme Michèle RUBIROLA donne mandat à M. Didier JAU
M. Eric SEMERDJIAN donne mandat à Mme Enda AMRAOUI

Le Conseil d'Arrondissements a désigné comme secrétaire de séance :

- Monsieur Théo CHALLANDE NEVORET

RAPPORT 21/27/03

Remplacement des postes vacants de 2 adjoints au Maire du 3° secteur de Marseille : App robation de la procédure et conservation des rangs occupés précédemment par les postes devenus vacan ts

Rapport adopté à la majorité: pour: 25 voix Le Printemps Marseillais - 4 voix Ensemble pour Marseille - abstention 1 voix Retrouvons Marseille.

Le groupe Ensemble pour Marseille et Retrouvons Marseille ont quitté la séance à 15h00.

Élection des Adjoints au Maire des 4ème & 5ème Arrondissement de Marseille

Monsieur le Maire a rappelé que conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Adjoints au Maire, dans les Communes de plus de 1.000 habitants, sont élus, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après avoir invité les listes représentées au Conseil d'Arrondissements à présenter une liste de candidats, il est procédé, sous la présidence de Monsieur le Maire, à l'élection des Adjoints au Maire. Monsieur le Maire propose et transmet une liste au nom du Printemps Marseillais.

Le Conseil d'Arrondissements a désigné comme secrétaire :

- Monsieur Théo CHALLANDE NEVORET

et comme scrutateurs:

- Mme Anne VIAL au nom de la liste Le Printemps Marseillais
- Mme Chrystelle LEBOUIN au nom de la liste Le Printemps Marseillais

Chaque Conseiller, à l'appel de son nom, a remis fermé, dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement des votes a donné le résultat suivant :

- présents : 14
- procurations: 11

- bulletins blancs: 0 - bulletins nuls: 0

suffrages exprimés : 25majorité absolue : 13

La liste le Printemps Marseillais, ayant obtenu 25 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés, ont été proclamés adjoints au Maire des 4ème et 5ème arrondissements les élus suivants :

Adjoints d'arrondissements

5° - Madame Marine CHADEFAUX-LAVERGNE

12° - Monsieur Anthony CHEVALLIER

RAPPORT 21/28/03

Délégation donnée au Maire de secteur pour la conclusion ou la révision les contrats d'o ccupation du domaine public sur les équipements transférés

Rapport adopté à l'unanimité : 25 voix

La séance est levée à 15h17

Fait en triple exemplaire à Marseille le 22 Avril 2021.

Le Maire

Monsieur Didier JAU

Monsieur Théo CHALLANDE NEVORET

Le Secrétaire

Les scrutateurs

Madame Anne VIAL

Madame Chrystelle LEBOUIN

Page nº 3/3

